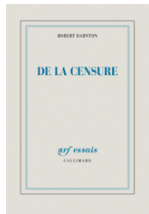


Canaliser le pouvoir du verbe imprimé

Eddy Banaré



Robert Darnton, *De la censure. Essai d'histoire comparée*,
Paris : Gallimard, coll. « NRF Essais », 2014, 416 p.,
EAN 9782070144846.

The logo for the journal "fabula" features the word "fabula" in a large, green, lowercase, sans-serif font. Below it, the text "LA RECHERCHE EN LITTÉRATURE" is written in a smaller, grey, uppercase, sans-serif font. To the right of the text is a stylized, grey illustration of a classical figure, similar to the one in the top left logo.

Pour citer cet article

Eddy Banaré, « Canaliser le pouvoir du verbe imprimé », Acta fabula, vol. 16, n° 3, Notes de lecture, Mars 2015, URL : <https://www.fabula.org/revue/document9214.php>, article mis en ligne le 01 Mars 2015, consulté le 26 Avril 2024, DOI : 10.58282/acta.9214

Canaliser le pouvoir du verbe imprimé

Eddy Banaré

Quand la censure fait le texte

L'essai de Robert Darnton constitue une description de la puissance déstabilisatrice de l'écrit. La censure est un objet complexe dont l'appréhension dépend du fait que « [...] la notion de littérature a une importance dans certaines sociétés que l'on ne peut guère imaginer dans d'autres » (p. 10), c'est-à-dire que la censure dépend également de l'idée que l'on se fait de la littérature et de son pouvoir potentiel, d'où la forme de cet essai : trois études d'aires culturelles différentes qui permettent, autant que possible, d'avoir une vision plurielle. « Qu'ils soient écrits ou dits, les mots exercent un pouvoir » (p. 18), observe R. Darnton. Les mots qui accompagnent les caricatures voient leur puissance augmentée par celle de l'image ; on rit, on pleure, on s'indigne en lisant... Mais, plus grave, on tue parfois et, le plus souvent, sans avoir lu les mots. Que se passe-t-il quand on empêche un texte d'exister, c'est-à-dire, d'être lu, interprété et commenté ? Qu'entraîne l'incarcération, la torture ou l'assassinat d'un auteur ? Il est évident que les enjeux ne sont pas les mêmes quand, la non-existence des textes est, à l'instar de Kafka brûlant ses manuscrits ou du jeune Aimé Césaire détruisant ses premiers poèmes pour renouveler son esthétique, le fait des auteurs eux-mêmes. Par contre, la distance est ténue entre la censure exercée par un état et celle qui relève du fanatisme religieux.

Les pressions exercées par les pouvoirs sur les acteurs de la littérature sont questionnées, non pas sous la forme d'une défense de la liberté d'expression, ou d'un éloge des vertus humanistes de la littérature, mais en tant que mécanisme inscrit dans la création et la diffusion des textes. R. Darnton décrit la création et l'édition littéraire sous surveillance. Dans *De la censure*, l'historien explore le trajet entre le lecteur et son lectorat, trajet qui précède l'impression et l'édition, questionnant la manière dont l'écrit devient ou non un pouvoir. Cette histoire est aussi une célébration d'une littérature irrévérencieuse et clandestine que R. Darnton avait déjà décrite dans *Édition et sédition*¹ en 1991. Aussi, cette histoire de la censure n'est pas tant une description détaillée de la censure, que celle des

1

stratégies déployées par les acteurs du livre propres à chaque époque et espace pour être lus ; stratégies qui relèvent soit de la clandestinité ou de l'élaboration de mécanismes (conscients ou inconscients) de détournements. En bref, l'approche de R. Darnton trouve son origine dans un faisceau d'interrogations sur les mutations des modalités et les enjeux de diffusion de l'écrit. « La technologie moderne a-t-elle produit un nouveau au genre de pouvoir qui a conduit à un déséquilibre entre le rôle de l'État et les droits des citoyens ? » (p. 7) demande l'auteur.

Entrant dans cette « histoire comparée » de la censure, on pense également à cette observation de l'historien Enzo Traverso qui nous dit que, « [...] pour écrire un livre qui ne soit pas seulement un travail isolé d'érudition, il faut aussi une demande sociale, publique, ce qui renvoie à l'intersection de la recherche historique avec les parcours de la mémoire collective² ». L'essai est traversé d'interrogations qui sont des prolongements des débats actuels sur la sécurité étatique, l'accès à l'information et la préservation de l'anonymat dans l'espace internet. En nous invitant à vivre la censure qui frappait les œuvres littéraires dans la France des Bourbons, au xviii^e siècle, l'Inde sous domination anglaise au xix^e siècle ou dans la RDA (République Démocratique Allemande) de la fin des années 1980, c'est aussi l'Internet en tant que nouvel espace littéraire que R. Darnton nous incite à interroger, plus précisément, les nouveaux liens qui se dessinent depuis entre États et création littéraire. Il annonce d'emblée que « les systèmes de censures étudiés ici montrent que l'intervention étatique dans le domaine littéraire allait [...] jusqu'à façonner la littérature elle-même en tant que force à l'œuvre dans tout l'ordre social » (p. 20). Ainsi, l'investigation de R. Darnton s'annonce également comme une réévaluation des méthodologies d'historiographie littéraire où la censure doit être également considérée comme participant de la fabrique de texte.

Traversant des espaces et des époques diverses, l'historien dévoile les multiples formes de la censure et formule une interrogation plus grave : « Si les États exerçaient un tel pouvoir à l'âge de l'imprimé, qu'est-ce qui les retiendra d'en abuser à l'âge d'Internet ? » (p. 20). La censure tient à la fois du jeu stratégique et du déploiement d'une violence inouïe contre les auteurs, libraires et lecteurs. Jeu, quand, dans la France des Bourbons, les censeurs au service du roi étaient également auteurs ou quand censeurs et auteurs finissaient par entrer en relation pour produire un texte acceptable pour la censure. Violence, quand l'interdiction des textes coïncidait avec l'application de sanctions qui allaient des autodafés aux châtiments corporels. « Auteurs, imprimeurs, libraires et intermédiaires ont eu le nez fendu, les oreilles coupées, les mains amputées » (p. 290) rappelle l'auteur. La force de cette enquête est de nous mener « [...] là où les agents de l'État surveillaient les mots, leur permettait ou leur interdisait d'être imprimés et les

supprimaient ou non de la raison d'État quand ils commençaient à circuler sous forme de livres » (p. 8). Surtout, R. Darnton nous amène à penser à la fois en censeur et en auteur ; les questions « qui doit-être publié ? » et « comment être publié ? » traversent l'ensemble de son travail et ces questions nous concernent encore. Il faut également préciser que cette historiographie de la censure se lit avec plaisir — comme une véritable comédie — car il nous permet de rencontrer « des types d'êtres humains qui font rarement leur entrée dans les livres d'histoire » (p. 9) du fait même de leur caractère subversif.

& le Roi permet au texte d'exister...

La France des Lumières est marquée par des formules consacrées et des moments symboliques ; le combat des écrivains contre l'absolutisme, le triomphe de la raison, l'exil de Voltaire ou l'emprisonnement de Diderot... En bref, le Siècle des Lumières est l'époque modèle en matière de lutte pour la liberté d'expression et de célébration de la puissance de l'écrit où l'on imagine l'écrivain pourchassé et menacé par les fers. La censure sous Louis XIV était incarnée par « La Librairie » ; un réseau de théologiens et universitaires chargés de veiller à la sûreté de l'État et d'empêcher la propagation d'hérésies. Ces hommes qui « examinaient les manuscrits dans leurs appartements privés ou le lieu quelconque qu'ils occupaient dans leur métier premier » (p. 41) avaient, au bout de leur plume, le pouvoir de délivrer des « privilèges » : autorisation royale d'impression.

Mais ce système était faible dans la mesure où, explique R. Darnton, « [...] les censeurs royaux vivaient encore dans un monde créé par les princes de la Renaissance » (p. 61). Et l'historien décrit brillamment les effets de cet anachronisme au Siècle des Lumières, où l'exaltation de la raison mettait plus que jamais à mal une machine trop lente pour son temps. Avec l'exploration des archives de « La Librairie », R. Darnton dévoile un système de censure complexe qui, sous Louis XVI, tient à la fois d'une quête du bon goût littéraire (où le prestige de la couronne est en jeu) où la censure s'apparente à un exercice critique et, plus grave, à un pouvoir répressif exercé conjointement par l'Église et le roi, synonyme d'emprisonnement, de torture et de condamnation à mort. Mais, ainsi que le montre R. Darnton, le premier terme de cette censure — celui du bon goût — était en soi une faille du pouvoir.

Il y a un écart paradoxal entre les sanctions auxquelles s'exposaient les auteurs et la manière dont la censure s'exerçait au Siècle des Lumières. La censure était une activité alors partagée entre l'Église et l'université. Les censeurs, après avoir lu les ouvrages, rédigeaient plusieurs textes (selon leurs spécialités respectives), dans

lesquels ils donnaient (ou pas) leur approbation. Le texte publié portait sur sa page de garde la mention « Avec Approbation et Privilège du Roy » (p. 24). « Loin de ressembler à des sentinelles idéologiques, les censeurs écrivaient en hommes de lettres et leurs rapports pourraient être considérés comme une forme de littérature » (p. 30-31). La brutalité des sanctions qui pouvaient frapper les auteurs n'apparaît pas directement au cœur de ce type de censure qui « ne se résumait pas simplement à expurger les hérésies [mais] avait un caractère positif sous la forme d'une approbation royale du livre et d'une invitation officielle à lire » (p. 30).

Impérialismes de papier : ce qu'il faut traduire/dire en colonie

Avec pour toile de fond l'Inde sous domination anglaise, le deuxième chapitre de l'essai de Darnton est un exercice stimulant de microhistoire. Il retrace et analyse plus de cinquante ans d'événements (1857-1908) au cours desquels les principes de liberté d'expression et liberté de la presse contredisent les impératifs induits par la domination coloniale. L'Historien se propose d'approcher ces événements à travers « des expériences personnelles qui mettent en évidence les contradictions sous-jacentes aux systèmes de pouvoir » (p. 105). Le style de R. Darnton (et la qualité de la traduction de Jean-François Séné) met en évidence l'absurdité et le comique d'une situation coloniale et, partant, de l'acte de censure en montrant comment un pasteur est devenu un rebelle. En effet, la trame des événements recomposée par R. Darnton illustre l'observation du théoricien Homi K. Bhabha pour qui « le colonialisme [...] exerce bien souvent son autorité à travers les figures de la farce³ ». R. Darnton rappelle cependant que *Nil Durpanest* également une description des exactions qui pouvaient exister sur les indigoteries ; « [...] torture, meurtre, viol, corruption de magistrats et incendies de récoltes et de maisons » (p. 118). La censure qui s'exerce sur le texte passe par le procès pour diffamation intenté à James Long par un groupe de planteurs. Car, c'est bien un pouvoir en crise où « les agents du Raj⁴ s'efforçaient de se débrouiller de leur mieux au milieu des incohérences » (p. 105). Mais la grande force de ce chapitre est de questionner les principes de cette politique libérale — sous laquelle nous vivons encore aujourd'hui — et ses effets sur la diffusion de l'écrit.

L'exploration de R. Darnton est également remarquable par la capacité de l'historien à relier les événements et les trajectoires individuelles : celle du missionnaire James Long est représentative à la fois des faiblesses et des mutations du pouvoir colonial.

3

4

James Long est, à son arrivée en Inde, un serviteur dévoué du Raj qui utilise ses talents de philologue pour la rédaction en 1857 d'un rapport sur la littérature bengalie « qui célébrait dans le verbe imprimé une force civilisatrice » (p. 108). Nous sommes dans les prémices de la Révolte des Cipayes ; ce que R. Darnton met en évidence dans le cas de James Long est l'ensemble de processus par lesquels une langue peut devenir un contre-pouvoir en contexte colonial. En effet, en 1861, une traduction du drame bengali *Nil Pardan* par Dinabandhu Mitra est publiée, trois ans après la Révolte des Cipayes, cette pièce est une dénonciation des conditions de vie des travailleurs sur les indigoteries. Long est immédiatement soupçonné d'être à l'origine de la publication d'un texte aussi déstabilisateur pour le pouvoir ; passant ainsi du serviteur dévoué de l'empire à traître et rebelle. Le pasteur serait « L'Indigène » (« A Native »), auteur de la traduction anglaise du texte. En effet, pour être en mesure de connaître la littérature bengalie, il fallait « [...] franchir la ligne qui séparait la société britannique des « quartiers indigènes » du nord de Calcutta et s'aventurer dans les imprimeries et les boutiques de livres grouillantes de monde » (p. 112-113), et James Long était l'un des rares à l'avoir fait. Les planteurs d'indigo lui intentent un procès pour diffamation ; c'est la crise au cœur de l'empire. On l'aura compris, R. Darnton reconstitue une trame d'évènements révélateurs des liens troubles entre le libéralisme et l'information ; certains récits sont déstabilisants et doivent, du fait de leur puissance, être cachés et leurs auteurs sanctionnés ou réduits au silence.

À travers le cas de James Long, l'historien rappelle que la censure est placée sous les signes de l'émotion et de la paranoïa. En se plongeant dans l'intrigue de *Nil Durpan*, R. Darnton montre, en effet, que le texte n'avait pas vraiment à voir avec un brûlot anticolonial mais « [...] exprimait la foi en l'équité ultime du régime britannique » (p. 119). Pour James Long, cette traduction devait permettre « [...] que les Européens pussent comprendre le système de l'indigo tel que le percevaient les paysans » (p. 119). Adossée au fait colonial, la censure apparaît comme une comédie, un jeu qui consiste à « utilis(er) le procès comme moyen de dissuasion et de répression » (p. 178) afin de retarder et/ou justifier l'usage de la force. Alors que le chapitre sur la France des Bourbons donnait à voir de l'intérieur un pouvoir exerçant sa censure en amont du circuit de publication, le récit du procès de James Long dans l'Inde britannique offre un exemple des effets de la censure dans l'espace public. Tout en les combattant, la censure fabrique des transgressions et, le pouvoir qui l'exerce révèle ainsi ses failles.

Penser/agir en censeur

Le troisième chapitre consacré à la RDA permet donc d'aborder la censure sous un autre angle, puisqu'il s'appuie sur un travail de terrain au cours duquel R. Darnton a pu interroger « deux authentiques censeurs en chair et en os » p. 179). Ce chapitre est construit à partir des échanges que l'historien a pu avoir avec trois anciens agents de la HV (« Direction générale de l'édition et de la librairie ») ayant exercé entre 1960 et 1988. C'est donc une censure vécue de l'intérieur que l'on découvre. Aussi l'écriture est ici plus intimiste, l'historien et les censeurs parlent souvent à la première personne, la réflexion portant également sur la présence du chercheur sur le terrain et la nature des liens à établir avec des interlocuteurs pris entre le devoir de mémoire et soucieux de livrer leur version de l'histoire.

Souvenons-nous de *La Vie des autres*⁵, fiction de Florian Henckel von Donnersmarck réalisée en 2006 ; on y voit un officier de la Stasi chargé de la surveillance d'un couple d'artistes — un dramaturge et une actrice — se prendre de passion pour leurs créations et tenter de les protéger des sanctions des services de la RDA. Une métamorphose aussi radicale était historiquement peu probable — la HV était une machine rigide — cependant, le censeur était également un lecteur ou un artiste à même d'être touché par les œuvres dont il devait décider de la publication. C'est ce nœud au cœur de l'exercice de la censure d'état que R. Darnton a mis en évidence ; les censeurs de la HV devaient émettre un avis esthétique sur les œuvres et, pour cela, les lire et s'en imprégner. Qu'arrive-t-il quand le lecteur et/ou l'artiste supplante le censeur et veut voir une œuvre exercer son effet sur un lectorat ? La censure qui s'exerçait dans la RDA œuvrait en faveur d'une esthétique jugée compatible avec le pouvoir. Ici, c'est l'état qui créait les avant-gardes ; si une littérature était nécessaire à son prestige, elle devait répondre aux canons du « réalisme socialiste ».

Interrogeant les trois anciens agents, R. Darnton apprend, en effet, que selon les directives internes de la HV, « les romans dont l'intrigue était située dans le présent se conformaient au principe du réalisme socialiste et promouvraient la "mission historique de la classe ouvrière dans la lutte pour le progrès social" » (p. 190). La censure de la RDA intervient donc au cœur des textes, annule leur publication ou, parfois ordonne aux auteurs et aux éditeurs la réécriture des œuvres en vue les faire correspondre à la ligne du « réalisme socialiste ». La lutte entre éditeurs, auteurs et censeurs se situait donc sur plusieurs terrains. De ce point de vue, « les auteurs étaient des "producteurs culturels importants" » (p. 211), propagandistes potentiels du parti et pour les récalcitrants, « la permission de voyager à l'étranger ou son refus était la stratégie favorite » (*ibid.*) pour les faire entrer dans le rang.

Ce dernier chapitre montre, à travers plusieurs cas d'écrivains, comment la censure d'État finit par s'enrayer. Dans le système élaboré par la RDA, la littérature était considérée comme un moyen de propagande du régime. Pour qu'elle le devienne et qu'elle le reste, les censeurs devaient contrôler les auteurs, leurs œuvres et leurs éditeurs, et leur imposer une ligne de conduite, c'est-à-dire une esthétique. Mais les bornes ainsi posées, la création finissait par manquer d'oxygène, les auteurs voyaient leurs sources d'inspiration tarir et leur production, perdre en qualité. Les censeurs ont dû s'effacer à partir des années 1980 et exercer leurs pressions sur les correcteurs des maisons d'édition ; se situant ainsi à l'intersection entre le travail de création et celui de critique littéraire. La censure semblait devoir s'effacer d'elle-même, soucieuse de ne pas devenir un frein à la création littéraire, donc au prestige de la RDA ; ce processus d'auto-élimination allait s'intensifier jusqu'à la chute du mur en 1989. Cependant, cet enrayment de la machine à censurer n'est possible que dans un régime qui place la littérature au premier plan. On peut regretter que R. Darnton n'ait pas ajouté à ce récit richement détaillé de la censure (grâce à un impressionnant travail d'archive) une étude sur le sort des textes étrangers et le travail de traduction des éditeurs sous la RDA.

La censure apparaît comme une tentation à laquelle les États cèdent pour assurer le bon exercice du pouvoir. Les arguments pour l'exercer sont généralement ceux de la sûreté nationale ; notion parfois floue dont les définitions semblent devoir se multiplier en temps de crise. L'historien montre que, confrontant censeurs et auteurs, elle crée une vitalité particulière capable à la fois de nourrir la créativité littéraire et de couler la vie aux différents acteurs du livre. « La censure, dans les trois systèmes, était une lutte sur le sens » (p. 292) pendant laquelle les textes étaient lus et débattus avant même leur publication et créaient, de fait, une crise dans le pouvoir. Cette vitalité se traduit par l'ensemble des stratégies et résistances (détours, codages, fantaisies etc.) pour contrer et déjouer une vigilance liberticide. Faisant cela, l'auteur crée une communauté de lecteurs résistants. Cependant, le point d'ombre de cette confrontation est — Robert Darnton le montre brillamment dans son analyse de la RDA — le moment où la stratégie supplante la résistance et devient compromis.

L'historien avait entamé son essai par une série d'interrogations sur la nature de la censure dans le cyberspace, lieu stratégique d'une circulation en apparence incontrôlable des textes, mais où peut s'exercer un mode de surveillance d'un nouveau type. Face à ces deux réalités, certains sont tentés de croire que la censure

n'existe plus, alors que d'autres y voient une infinité de possibilités de contrôle liberticides. Exaltant les vertus du comparatisme, R. Darton s'est gardé de proposer une définition stable et arrêtée de la censure montrant ainsi un caractère protéiforme auquel nous devons opposer une vigilance constante.

PLAN

- Quand la censure fait le texte
- & le Roi permet au texte d'exister...
- Impérialismes de papier : ce qu'il faut traduire/dire en colonie
- Penser/agir en censeur

AUTEUR

Eddy Banaré

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : eddy.banare@gmail.com